



Édifice Lavigne
257 rue Luck
Gatineau QC J8P 3S4
Tél. : (819) 663-5326
Télec. : (819) 663-5327

Édifice Sainte-Maria Goretti
563 rue Clément
Gatineau QC J8P 3Y9
Tél. : (819) 663-5983
Télec. : (819) 663-4469

Procès-verbal

Conseil d'établissement
Mercredi le 17 mai 2023, 18h30
Salon du personnel – Édifice Sainte-Maria-Goretti

Présences

Parents	Personnel de l'école
Regiane Balabas	Stéphanie Bonin, enseignante
Roberto Bruni	Sophie Lachance, directrice
Manon Chartrand	Palméla Olmstead, technicienne du service de garde
Annabelle Gérard-Périn	Véronique St-Pierre, enseignante
Martin Lavigne	Marie-Ève Vinet, orthopédagogue
Andréanne Mathé	
Kimberly Smeall	

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Il est proposé par Marie -Ève Vinet et appuyé par Kimberly Smeall de débiter la réunion à 18h31.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Véronique St-Pierre et appuyé par Andréanne Mathé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Procès-verbal du 12 avril 2023

Il est proposé par Véronique St-Pierre et appuyé par Kimberly Smeall d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Procès-verbal du 17 avril 2023

Il est proposé par Stéphanie Bonin et appuyé par Annabelle Gérard-Périn d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Suivis sur les discussions de la rencontre précédente :

- Le seuil de 40 élèves pour les inscriptions au service de garde est le standard au CSSD, afin d'assurer que le service est rentable.
- Le traiteur a confirmé que les ustensiles et les plats utilisés présentement sont compostables en un an. Il y a une pénurie de produits entièrement compostables et les coûts sont considérables.

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y a aucun public présent.

6. Mot de la direction

Une employée est malheureusement décédée au cours des dernières semaines. Le CSSD offre du soutien psychologique aux élèves et employés. Les parents ont aussi été coopératifs et ont démontré beaucoup de sympathie suite à la situation.

La grève des autobus se poursuit et continue d'engendrer des annulations d'activités. Le début et la fin des classes se déroulent tout de même bien.

Les élèves de la 6^{ème} année ont pu faire la visite de la Polyvalente Nicolas-Gatineau, grâce au Relais des Jeunes Gatinois qui a assuré le transport.

Le projet de séparation des écoles est toujours en cours et une communication sera faite auprès des parents prochainement.

7. Projet éducatif – Bilan 2022-2023

Il s'agit de la dernière année du projet. Le fait qu'il y a eu plusieurs directions et la pandémie rendent l'évaluation des résultats plus complexe.

Il y aura deux nouveaux projets éducatifs l'an prochain, qui prendront en compte les résultats de l'évaluation, le PEVR et les discussions avec l'équipe, les élèves, les parents et le CÉ.

8. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024

Le plan a été mis à jour avec l'équipe d'intervention. Le protocole d'intervention est en lien avec le plan et sera modulé selon les situations et les élèves. Il ne sera pas partagé avec les parents pour cette raison. Un résumé du plan de lutte sera ajouté sur le site web et sera envoyé aux parents. L'école devra faire une reddition de compte à quelques reprises durant l'année scolaire et déclarer les événements violents au CSSD. Le plan devra s'arrimer avec la LPNÉ.

Le plan permettra d'outiller l'équipe pour intervenir dans différentes situations. La remise de billets de communication se fera dorénavant systématiquement, afin de déterminer où les situations de violence ou d'intimidation ont lieu le plus souvent et où il faudra, par exemple, ajouter de la surveillance. Les billets ont été utilisés de façon variable et certains parents jugent ne pas avoir suffisamment d'information ou de retours sur les événements impliquant leurs enfants. Des billets de communication seront remis aux parents des enfants qui ne respectent pas le code de vie. L'information sera transmise autrement aux enfants qui sont victimes de violence ou d'intimidation. Des ressources seront recommandées pour les parents dont l'enfant fait de l'intimidation, ce qui est une minorité des élèves. Il faut toutefois sensibiliser ces derniers à faire la différence entre un conflit et une situation d'intimidation.

Une formation sur les violences et agressions sexuelles aura lieu prochainement et le plan de lutte devra être mis à jour par la suite afin d'inclure ce sujet.

Les membres du CÉ demandent s'il est possible de l'ajouter au document d'information qui est remis aux parents et élèves en début d'année.

9. Agenda / règles de l'école 2023-2024

Les changements qui seront apportés aux règles de l'école pour l'année prochaine :

- Le port de chaussures en tout temps n'est plus une règle d'or
- Interdiction de vapoter
- Interdiction d'utiliser Teams pour usage personnel
- Révision de la liste des appareils électroniques interdits
- Gradation dans les interventions et utilisation de Moozoom
- Ajout des nouilles de type ramen dans la liste des aliments non recommandés

Il est proposé par Regiane Balabas et appuyé par Roberto Bruni d'accepter les changements proposés et d'inclure les changements suivants :

- Retirer les noix de la liste d'aliments non recommandés et les ajouter à la liste des aliments interdits.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Cahiers d'activités 2023-2024

Les cahiers d'activité seront payés par l'école et facturés aux parents.

Les membres du CÉ demandent de valider si seul le paiement en argent comptant sera disponible ou s'il sera possible de faire le paiement électronique.

Il est proposé par Roberto Bruni et appuyé par Andréanne Mathé d'approuver la liste des cahiers d'activités pour l'année 2023-2024.

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Effets scolaires 2023-2024

Les coûts estimés pour les effets scolaires sont en-dessous du maximum imposé par le ministère. Des sacs à dos et boîtes à lunch seront remis aux élèves dans le besoin.

L'école a acheté pour les classes des lots de rapporteurs d'angle, de règles et de ruban adhésif puisqu'ils ne sont pas utilisés souvent.

Une communication sera envoyée aux parents afin de les aviser des dates pour aller au magasin partage du secteur Notre-Dame pour l'achat des effets à moindre coût.

Il est proposé par Kimberly Smeall et appuyé par Marie-Ève Vinet d'approuver la liste d'effets scolaires pour l'année 2023-2024.

Proposition adoptée à l'unanimité

12. Entrée progressive préscolaire - rentrée 2023

Il n'y aura pas d'entrée progressive pour classes EVA, sauf pour de nouveaux élèves.

Les maternelles 4 ans qui entreront en maternelle 5 ans devront refaire une autre entrée progressive, puisque ce ne sont pas tous les élèves qui ont fait la maternelle 4 ans ou qui fréquentaient l'école La Traversée.

Le service de garde sera disponible pendant cette semaine.

Il est proposé par Stéphanie Bonin et appuyé par Marie-Ève Vinet d'approuver le plan d'entrée progressive pour l'année 2023-2024.

Proposition adoptée à l'unanimité

13. Activité (s) et sortie (s)

Les policiers payeront l'entrée au Calypso pour les brigadiers le 19 juin. Le moyen de transport reste à valider. Les parents devront confirmer que leur enfant sait nager.

Il est proposé par Kimberly Smeall et appuyé par Annabelle Gérard-Périn d'approuver l'activité.

Proposition adoptée à l'unanimité

14. Nomination des parents pour les prix mérite

Il est proposé par Roberto Bruni et appuyé par Véronique St-Pierre de nommer les personnes suivantes pour le prix mérite :

- Tous les membres de l'OPP
- Dany Moulin
- Martin Lavigne

Proposition adoptée à l'unanimité

15. Nomination d'un parent pour le prix bronze

Il est proposé par Martin Lavigne et appuyé par Manon Chartrand de nommer Roberto Bruni pour le prix bronze.

Proposition adoptée à l'unanimité

16. Utilisation des frais de garde et du budget du CÉ

Le solde du budget du CÉ est de 200\$ sur 250\$.

Aucun frais de garde n'a été réclamé pour l'année 2022-2023, mais Martin Lavigne rappelle qu'il est disponible et que le processus de remboursement est très simple.

Il est proposé par Roberto Bruni et appuyé par Palméla Olmstead d'utiliser les sommes restantes du budget du CÉ pour contribuer au repas des membres du CÉ le 14 juin 2023.

Proposition adoptée à l'unanimité

17. Souper de fin d'année du CÉ

Les membres du CÉ iront au restaurant et le choix se fera via courriel.

18. Mise à jour de la LIP article 68.1

La section 68.1 de la LIP inclura la possibilité de tenir les rencontres virtuellement, mais exigera qu'il y ait au moins un membre du CÉ présent, au cas où un parent ou autre membre voudrait participer en présentiel.

Les membres sont invités à participer à la consultation sur les changements proposés.

19. Comité de parents

Les sujets discutés lors de la dernière rencontre du comité de parents :

- Présentation de l'organisme à but non-lucratif Faim d'aider, qui offre des repas ou des subventions pour les élèves issus de familles à faible revenu. Les écoles intéressées doivent toutefois retenir les services d'un traiteur en particulier.
- Grève des chauffeurs : Il n'y a aucun développement. Le comité remercie les parents et les directions pour leur collaboration.
- Les prochaines consultations à venir :
 - l'octroi des contrats aux fournisseurs et constructeurs
 - la politique de développement durable
 - le dépôt du plan triennal, qui inclut la séparation des établissements de la Traversée et le transfert des élèves de l'international à l'école George-Étienne Cartier
 - l'augmentation progressive des frais de transport pour les élèves qui fréquentent une école en dehors de leur quartier ou qui offre des programmes spécialisés
- Règles sur les frais déplacement : les changements ont été approuvés
- Semaine de l'action bénévole : les membres ont partagé les bons coups de leur école. M. Bruni a mentionné que les parents de l'école la Traversée qui se sont impliqués durant l'année scolaire ont reçu un certificat et une fleur.
- Journée de mobilisation de la FCPQ: seulement 15 participants en Outaouais
- Présentation du projet de loi 23

20. Mot du personnel enseignant

Les Olympiades auront lieu demain à SMG. Tous les élèves de la Traversée y participeront, sauf les classes de maternelle 4 et 5 ans de Lavigne.

21. Mot du service de garde

Cette semaine soulignait la semaine des services de garde. Il y a eu plusieurs activités avec les enfants et ces derniers ont préparé une carte pour les employés du service de garde.

Il n'y aura pas de service de garde durant la dernière semaine de juin, mais il sera disponible en août.

Les règles de fonctionnement du service de garde sont en cours de révision afin d'ajuster les heures et les coûts pour la prochaine année. Elles seront présentées au CÉ pour adoption en juin.

22. Mot du personnel de soutien

Aucun membre du personnel de soutien présent.

23. Mot du personnel professionnel

Les orthopédagogues se concentrent présentement sur les dépistages des niveaux de lecture et sur la révision des plans d'intervention des élèves. Elles offriront également du soutien pour les élèves qui ont des mesures spéciales pour les examens. Elles seront en communication avec les parents afin d'offrir des outils pour aider les enfants à maintenir leurs acquis durant l'été.

24. Mot de la présidence

Mme Lachance remercie la direction et le personnel scolaire pour la mise en place des mesures d'atténuation pendant la grève des transports.

25. VARIA

Les sujets suivants ont été discutés :

- Projet pour les cours d'école : La réponse du CSSD sera envoyée à la fin juin
- Activité de fin d'année : L'activité se tiendra le 15 juin durant les heures de classe. L'OPP organise un BBQ pour le souper. L'école aura besoin de bénévoles pour la journée.
- Structures de jeu dans les parcs : elles sont inspectées quelques fois par année par le CSSD et les employés du service de garde les vérifient également régulièrement. Les balançoires seront réinstallées à SMG.
- Vitesse sur la rue Clément : Mme Lachance va discuter avec la policière éducatrice.

Un rappel est fait concernant l'ajout de points à la section varia. Les membres du CÉ doivent mentionner le sujet qu'ils souhaitent aborder lors de l'adoption de l'ordre du jour.

26. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Martin Lavigne et appuyé par Andréanne Mathé de prolonger la rencontre de 15 minutes.

Il est proposé par Roberto Bruni et appuyé par Marie-Ève Vinet de lever l'assemblée à 20h35.

Proposition adoptée à l'unanimité